**Corrigé:**

**Exercices (corrigé)**

1. Cent-cinquante

*Justification :* Dans ce cas on ne met un trait-d’union puisque c’est la règle de la nouvelle grammaire.

2. dix-huit

*Justification :* Dans ce cas on ne met un trait-d’union pusque c’est la règle de la nouvelle grammaire.

3.dix-sept, douze

*Justification :* Dans ce cas on ne met un trait-d’union pusque c’est la règle de la nouvelle grammaire.

4. quatre-vingts

*Justification :* Dans ce cas on met un trait-d’union puisque c’est la règle de la nouvelle grammaire. On accorde le vingt au pluriel car il est multiplié par un nombre et parce ce qu’il n’est pas suivi d’un autre nombre.

5. mil-neuf-cent-quatre-vingt-quatorze

*Justification :*. Dans ce cas on met un trait-d’union puisque c’est la règle de la nouvelle grammaire. On n’accorde pas le cent et le vingt car ils sont suivis par des nombres.

**Exercices (corrigé)**

1. (à)(a)

*Justification :* Quand on se pose la on essaye de remplacer l’« a » par « avait », ça ne marche pas, donc on peut affirmer que c’est une préposition.

2. (à)(a)

*Justification :* Quand on se pose la on essaye de remplacer l’« a » par « avait », ça marche, donc on peut affirmer que c’est un verbe.

3. (à)(a)

*Justification :* Quand on se pose la on essaye de remplacer l’« a » par « avait », ça marche, donc on peut affirmer que c’est un verbe.

4. (à)(a)

*Justification :* Quand on se pose la on essaye de remplacer l’« a » par « avait », ça ne marche pas, donc on peut affirmer que c’est une préposition.

5. (à)(a) et (à)(a)

*Justification :* Quand on se pose la on essaye de remplacer l’« a » par « avait », ça marche, donc on peut affirmer que c’est un verbe. Et, quand on se pose la on essaye de remplacer l’« a » par « avait », ça ne marche pas, donc on peut affirmer que c’est une préposition.